



# ATALIAN

GLOBAL SERVICES

ATALIAN MAINTENANCE & ENERGY  
2 rue Ambroise Croizat  
91120 Palaiseau  
T. +33 1 55 53 03 00

Suivez-nous sur :  
[atalian.fr](http://atalian.fr) |  LinkedIn

La Sobriété Énergétique : ATALIAN Maintenance & Energy accompagne ses clients



**ATALIAN**  
MAINTENANCE & ENERGY

## RÉDUCTION DE 10 % DE LA CONSOMMATION

Il est attendu de la part des entreprises à établir en septembre son propre plan de sobriété afin d'atteindre l'objectif global de sobriété énergétique fixé par le gouvernement à **10% d'économies d'énergie d'ici 2024**, avec des premiers effets dès cet hiver.

ATALIAN, expert de la maintenance technique des bâtiments et de l'energy management peut vous accompagner pour mettre en œuvre **un plan complet de réduction d'énergie** avec des actions efficaces à court et moyen terme.

### QUELQUES ACTIONS IMMÉDIATES

1. Valider la consigne de t° de chauffage avant le démarrage de la saison de chauffe, ainsi que les réduits de nuit.
2. Retarder le début de la saison de chauffe (périodes de redoux en septembre, octobre)
3. Optimiser la loi de soufflage de la CTA
4. **Vérifier le planning horaire** des équipements CVC
5. Revoir la politique de ventilation
6. **Limiter les appareils de chauffage d'appoint**, voire les bannir totalement du bâtiment
7. Mettre en place des **Eco attitudes** : faire la chasse à la mise en veille des équipements la nuit, éviter le double écran d'ordinateur pendant cette période hivernale

### POUR ALLER PLUS LOIN

1. Équiper le bâtiment ou certaines zones pertinentes par une solution de monitoring serré de la température
2. Favoriser le remplacement dans les sous-stations des échangeurs de chaleur pour des échangeurs plus performants **afin d'économiser des calories**, et par conséquent de l'énergie primaire (gaz naturel et ENR&R)

### ATALIAN MAINTENANCE & ENERGY EN FRANCE



**161 M€**  
CA 2021



**1 300**  
Collaborateurs



**13**  
Directions  
régionales



**4 500**  
Sites  
clients

3. Réaliser des économies d'énergies significatives par voie réglementaire  
Quelques exemples d'opérations éligibles : isoler le réseau secondaire, équiper d'organes de régulation tous les émetteurs de chaleur, désembouer, changer les régulations, mettre en place une variation de vitesse, lancement d'une campagne d'équilibrage financée par les CEE

### POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN

**Pour atteindre en 2030 la réduction de 40%** de la consommation d'énergie imposée par le décret tertiaire, il est indispensable d'aller beaucoup plus loin et de considérer les actions suivantes :

1. Réaliser **un audit énergie** des bâtiments, axé CVC (Climatisation Ventilation Chauffage)
2. Réaliser un audit ou un rétro-commissioning de la GTB (Gestion Technique Bâtiment)
3. Mettre en place un EMS (Energy Management System)
4. Recourir à des contrats avec engagements de résultat type CPE permettant d'atteindre **20% d'économie d'énergie**
5. Mettre en place **un plan de sensibilisation** « en douceur » des usagers sur la sobriété énergétique. Nous avons l'expérience pour vous accompagner à **baissier le besoin en confort de 21°C à 19°C**
6. Mener une réflexion globale sur l'usage du m<sup>2</sup>, la densification, **l'optimisation des amplitudes horaires** d'utilisation des bâtiments, le choix de fermeture pendant les vacances de fin d'année. Sur ces sujets, nous bénéficions de notre expérience accumulée au cours de l'accompagnement de nombreuses Directions Immobilières.

